entre que dans une récente audience accordée à l'abbé Lemire il ne s'est pas borné à lui adresser des reproches pour le passé mais qu'il lui a également adressé de « sérieux avertissements » pour l'avenir.

Quelle menace se dissimule sous ces « avertissements ? » Et la condamnation, suspendue depuis longtemps sur la tête rebelle de l'abbé démocrate va-t-elle s'abattre sur lui comme elle s'est abattue il n'y a pas longtemps sur M. Marc Sangnier ? Le ton de la lettre de M. Delamaire permet de le supposer.

LA TOUSSAINT

A LILLE

La journée des morts déjà lugubre par les souvenirs qu'elle réveille en chacun fut, cette année, à Lille, d'une douloureuse tristesse accrue par la pluie et la mauvaise charité d'un jour d'orage.

Dès le matin, d'interminables et torrentielles averses s'abattirent sur la ville, anéantissant les meilleures volontés, aussi les visites aux cimetières furent-elles presque insignifiantes jusque deux heures. Les visiteurs n'osèrent affronter les averses et les marchands installés aux abords des nécropoles se lamentaient sur la chute de leurs espérances.

Sous ces rafales du vent qui courbait violemment les cimes des arbres, avec de sinistres gémissements, les « potées » de chrysanthèmes de toutes nuances, exposées sur les fragiles étalages, s'effondraient sur le sol, malgré les soins des boutiquiers affolés.

Enfin, vers deux heures, la tempête se calma ; les tramways débordant de voyageurs débarquèrent près des cimetières des flots de gens encombrés de bouquets, de couronnes et de pots de fleurs, tandis que les routes noires de monde devenaient impraticables.

Et ce fut pendant toute l'après-midi un incessant défilé dans les allées des champs des morts de promeneurs recueillis s'arrêtant avec respect devant les tombes de leurs morts, soigneusement nettoyées ; tandis qu'au loin, des clochers se perdant dans la nuit tombante, s'éclampait, obsédant et criant, le glas funèbre des trépassés.

De nombreuses délégations de sociétés locales se sont rendues, suivant la coutume, aux tombeaux de leurs membres défunts, déposant après une *courte allocution* un hommage aux disparus.

Les tombes des personnages célèbres furent, comme tous les ans, visitées par de nombreux curieux.

Au Cimetière du Troubé, le Conseil municipal et le Comité du Souvenir Français ont déposé des couronnes au monument des soldats morts pour la Patrie ; les pompiers de Lille, l'Association Amicale des Agents de police accomplirent leur traditionnel pèlerinage aux tombes de leurs collègues, victimes du devoir. — *F. D.*

A TOURCOING

Depuis quelques jours la baisse lente et continue du baromètre faisait prévoir que le temps allait se gâter. Lundi soir la pluie fit son apparition et la nuit fut mauvaise. Bien avant l'aube des averses violentes tombèrent. Toute la matinée le temps fut détestable, aussi l'affluence vers les cimetières fut moins grande que d'ordinaire à pareil jour.

A partir de midi il cependant la pluie cessa et le soleil brilla quelques instants plus tard dans un ciel relativement serein. A partir de ce moment une foule innombrable se porta vers les cimetières, principalement au cimetière principal. Le mouvement ne se ralentit pas jusqu'à la nuit tombante, moment où le temps redevint à nouveau mauvais.

Manifestation syndicaliste

Les divers syndicats affiliés à la Fédération la Solidarité ouvrière se sont livrés à l'occasion de la Toussaint à leur manifestation annuelle.

Un cortège comprenant de quatre à cinq cents personnes, parti à 10 heures 1/4 de la maison de la rue de la Cité, et sous la pluie battante, gagna le cimetière principal.

Une couronne avec ruban rouge fut déposée sur le monument élevé par la ville aux Victimes du Travail, et M. Constant Flament prononça un discours dans lequel il fit le procès du Gouvernement, et en particulier de son chef dont il critiqua les actes. Il fit également le procès de la société capitaliste. Parlant de la législation du travail, il déclara que les quelques lois existantes n'étaient pas appliquées par les inspecteurs du travail.

La manifestation prit fin sans incident.

Dans les cantons de Lannoy et de Cysoing

Malgré le temps détestable, la fête de la Toussaint a été très suivie dans les communes des cantons de Lannoy et Cysoing.

Partout, des manifestations eurent lieu aux monuments élevés aux enfants morts pour la Patrie *et aux victimes du Travail* ; partout, ces manifestations revêtirent un caractère solennel qu'aucune note discordante ne vint troubler.

A Lannoy, la Société municipale de gymnastique est allée au cimetière déposer une couronne sur la tombe d'un sociétaire décédé. En termes élevés, son président, M. Bétremieux, glorifia les morts pour la Patrie et les victimes du travail. « Héros de tout âge, de toute condition, je salue, dit-il, respectueusement vos mémoires et je dépose des sentiments d'admiration et de reconnaissance. Héros de la liberté, champions de la science, modestes mais grands artisans du Pudeur, reposez en paix et croyez à la certitude de notre reconnaissance, à l'inébranlable, l'inaliénable fidélité de notre souvenir. »

A Lys, le Conseil municipal, les Sociétés d'Anciens militaires et la société de gymnastique « L'Avant-Garde » allèrent déposer plusieurs couronnes au monument patriotique.

Des discours furent prononcés par M. Locrelier, adjoint, au nom de l'Administration municipale, et par MM. Spriet et Gahyde, au nom des Anciens Militaires. Ces discours émurent profondément la nombreuse assistance.

A Sailly, les anciens militaires que présède M. Leuridan, déposèrent eux aussi une couronne au monument élevé aux soldats morts au service de la Patrie ; M. Leuridan prononça un remarquable discours.

A Hem, Lenglet-Forest, et dans les communes du canton de Cysoing, les mêmes manifestations eurent lieu, et partout elles furent suivies par une foule recueillie.

A DOUAI

Dimanche et lundi, malgré le temps brumeux et incertain, — voire même la pluie — la nécropole douaisienne a reçu un grand nombre de visiteurs qui allaient faire la toilette des tombes et parer celles-ci de fleurs et de couronnes.

Les services de la voirie de la ville ont, de leur côté, soigneusement procédé à la toilette des allées qui ont été bien ratissées et recharggées de gravier.

Mardi, le beau temps et la pluie ont éloigné la foule du cimetière. Cependant les Anciens Sous-Officiers et les Anciens Combattants, fidèles à la tradition, sont allés porter des couronnes et prononcer des discours au monument élevé à la mémoire des soldats morts pendant la guerre de 1870-1871.

Par suite du mauvais temps les Anciens Sous-Officiers et les Anciens Combattants ont remis à une date ultérieure leur visite au cimetière.

A ARRAS

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. C'est par une température douce et agréable que nos concitoyens de 1909 allaient déposer un pieux souvenir sur la tombe de leurs chers disparus ; c'est sous un ciel sombre, pluvieux et triste que les Arrageois de 1910 ont fait au cimetière leur annuel pèlrinage.

Malgré la pluie menaçante et la boue, nos sociétés locales : Cercle Républicain, Anciens Sous-Officiers, Anciens Combattants, Souvenir Français, n'ont point reculé devant le devoir à accomplir. Bannières en tête ou insignes à la boutonnière, les sociétaires sont allés déposer fleurs et couronnes sur les tombes de ceux qui méritaient cet hommage pour les services rendus à la République, à l'Armée et à la Patrie.

Les orateurs désignés pour prendre la parole, au nom des sociétés diverses, ont traduit avec éloquence les pieuses pensées des visiteurs qui les écoutaient silencieux.

Prêtres d'un jour de la religion du souvenir, ils ont dégagé la leçon posthume que donnent aux républicains et aux patriotes, par l'exemple d'une vie glorieuse ou simplement utile, les morts qui sont aujourd'hui l'objet d'un public hommage.

Fidèle à sa coutume, le Cercle Républicain déposa des couronnes sur les tombes de Frédéric Degeorges, d'Emile Lenglet et d'Adolphe Lenglet. La députation s'arrêta ensuite devant la sépulture de celui qui regrette Charles Vaillant, enlevé prématurément à l'affection de tous ceux qui le connaissaient et mort trop tôt pour la République qu'il avait servie avec distinction, en des périodes difficiles, soit comme rédacteur en chef de l'*Avenir*, soit comme suppléant. Nous joignons notre souvenir fidèle à l'hommage dont Charles Vaillant a été l'objet de la part du Cercle Républicain.

Puis, successivement, sont venus déposer une couronne à l'ossuaire des enfants d'Arras morts pour la Patrie.

M. Pauwes, au nom du Souvenir Français et de l'Education militaire ; M. Béton, qui protesta au nom des Anciens Combattants contre l'antimilitarisme ; M. Baco qui apporte l'hommage du Cercle Républicain ; M. Doutremépuich, conseiller général, président du Souvenir ; Société des Anciens Sous-Officiers, qui fait éloquemment appel à la grande idée de Patrie ; qui salue le drapeau, symbole de la Nation et qui en évoquant le souvenir des camarades morts, dit quelle est l'étendue de nos devoirs envers le pays.

Puis ses Anciens Sous-Officiers allèrent déposer une couronne sur la tombe de leur ancien camarade M. Repessé.

En somme, bien que la pluie toujours menaçante ait soit gêné les tombes, les visites au cimetière ont été beaucoup moins nombreuses que les années précédentes.

A LENS

La tempête qui sévit dans la région se fit sentir à Lens où durent toute la nuit de lundi et la matinée de mardi, la pluie tombe à grosses gouttes chassées par des rafales de vent. Le cimetière ne reçut le matin que de rares visites. L'après-midi, l'accalmie permit à de nombreuses personnes d'aller visiter les tombes.

Novembre débute dans la tempête

A Lille

Le première journée du mois de novembre a été contrariée par un ouragan terrible qui a commencé vers deux heures du matin ; le vent soufflait en puissantes rafales, tandis que la pluie tinglait méchamment les fromesses des noctambules endurcis que sont par définition les journalistes. Les lits d'eau des rues s'engouffraient avec fracas dans les bouches d'égouts débordant et déversant leur trop-plein dans nombre de caves du boulevard de la Liberté, de la rue Nationale et de la rue de Paris. Le contact corrupteur de ces eaux impures ne causa que d'insignifiants dégâts.

Vers cinq heures du soir, après quelques trompeuses apparitions d'un soleil timide, les éclairs se mirent de la partie avec accompagnement de tonnerre et de pluie, cela va sans dire.

A Lomme

La croix surmontant le clocher de l'église de Mont-à-Camp, a été descellée par un coup de vent sacrilège. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

A Douai

Pendant la nuit de lundi à mardi, le vent et la pluie ont fait rage dans la région douaisienne. On signale, de ci, de là, nombre de cheminées renversées et d'arbres abattus, sur les routes.

A Valenciennes

Samedi matin, un violent orage a éclaté dans la région. La campagne a été hachée par la grêle.

A Hergnies, la foudre est tombée sur la ferme de M. Detoffre et l'a incendiée. Toutes les récoltes ont été détruites.

A Cabrai, rue de Condé, Moulin-des-Loups et à la Pannerie, la foudre a démoli plusieurs poteaux télégraphiques.

Aucun accident de personne n'est signalé.

A Saint-Omer

Une véritable tempête a sévi dans le courant de la nuit de lundi à mardi, sur la ville et la région.

La pluie est tombée en grande abondance.

Un orage accompagné de violentes coups de tonnerre, a éclaté mardi, vers quatre heures de l'après-midi.

Ce mauvais temps a contrarié les visites aux cimetières.

GAZ (Appareils au). — Cie Continentale du Gaz. Magasin d'exposition, rue Esquermoise, 79. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme, inst. grat. 9250

Carnet du Lecteur

NECROLOGIE

A Lille. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Charles Van den Heede, chevalier du Mérite Agricole, ancien négociant en cuirs.

M. Van den Heede qui naquit à Lille, le 21 mars 1844, déploya durant sa vie une grande activité.

Fondateur en 1868 du Cercle Horticole, dont il fut le secrétaire général, il fonda en 1880 la grande société régionale d'horticulture du Nord et pendant plus de seize ans il y remplit les fonctions de trésorier.

Organisateur de maintes expositions au Palais-Rameau, il fut le premier qui eut l'idée de créer la Société Horticole de secours mutuels.

Très estimé de ses concitoyens, M. Van den Heede était également très connu dans toute la région du Nord et il n'est pas de concours auquel il ne participa soit comme exposant soit comme membre du jury.

Fils d'horticulteurs, cet intelligent travailleur n'a cessé de se dévouer à la science horticole et a laissé de remarquables travaux.

A Lille. — On annonce la mort de M. Charles-Gustave Bergues, fabricant de limes, ancien conseiller municipal, décédé dans sa 67e année, après une douloureuse maladie.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 3 novembre. Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Briqueterie, près le pont du Lion-d'Or, à 8 h. 3/4.

Cabaretiers !!! Nettoyez vos Tuyaux !

vos pompes, votre verrerie de débit à l'OZONITE. Dépositaire général pour le gros : P. LANDOUZY, 27, rue de Wazemmes, LILLE. En vente chez les principaux Epiciers et Droguistes. 4657

LE NORD

DOUAI

Terrible chute aux Forges de Douai

Mardi, vers 10 heures du matin, au cours de travaux d'entretien exécutés aux Forges de Douai, le pontier Lacombière, âgé de 20 ans, est tombé de 9 mètres de hauteur, sur un massif de maçonnerie et s'est ouvert le ventre.

Le blessé a été transporté dans un état désespéré à l'Hôtel-Dieu.

DOUAI. — Société des Concerts Populaires. — La Société des Concerts Populaires va reprendre incessamment ses travaux en vue de son premier concert de la saison fixé au dimanche 20 novembre, à 3 heures à l'Hippodrome.

Elle n'est assuré pour ce concert, le concours du célèbre violoniste Jules Boucherit.

Les autres concerts de la saison auront lieu les dimanches 15 janvier, 19 février et 2 avril 1911, ce dernier avec chœurs.

Colonies scolaires de vacances. — Le Comité régional du Nord-Est de la France de l'Œuvre des colonies scolaires de vacances s'est réuni mardi, dans la matinée, en la *salle des commissions de l'Hôtel de Ville*, sous la présidence de M. Deshayes, pour mettre au point les questions qui seront traitées au cours du congrès qui aura lieu à Douai, en 1911, le jour du Mardi-Gras.

FRAIS-MARAIS. — Lundi, vers 5 heures *du soir, le docteur Selle, de Raches, sortait* de l'estaminet Demarécaux, où il venait de visiter un client, quand, sur le seuil de la porte, il glissa et tomba si malheureusement qu'il se fractura la cuisse gauche.

Transporté en voiture à son domicile, le blessé y reçut les soins d'un de ses confrères.

SIN-LE-NOBLE. — Lundi, vers 2 heures du soir, le jeune Célestin Dalbassée, 18 ans, a arrêté, rue de Douai, le cheval de M. Dequen, boucher, qui s'était emballé.

La question de l'octroi. — Les mémoires, plans et pièces concernant le conflit survenu entre la ville de Sin-le-Noble et celle de Douai, au sujet de la pratique, par cette dernière ville, de l'exercice de l'octroi, route du cimetière, ont été transmis au Conseil d'Etat en vue du pourvoi autorisé par le Conseil municipal.

Blessé. — M. Basile Delcambre, 33 ans, maître maçon, a fait une chute et s'est blessé à la tête et aux mains.

VALENCIENNES

HAULCHIN. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduits dans la gare et ont dévasté les clapiers du chef et du sous-chef. Ils ont enlevé au chef de gare 16 lapins, 4 poules et 4 canards, et au sous-chef, 7 lapins. Le tout est estimé 110 francs.

CAMBRAI

CAMBRAI. — Le bandit De Moor a quitté Cambrai. — Le bandit De Moor, dit le Capreolo, chauffeur et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme, inst. grat. 9250

CAMBRAI. — Le bandit De Moor, dit le Capreolo, qui, condamné à plusieurs années de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour par la Cour d'assises de Douai, avait été ramené à Cambrai pour qu'il fût procédé à l'instruction de trois affaires de cambriolage dont lesquelles il était impliqué, a quitté cette ville pour être dirigé sur le bagne. Il bénéficie, en effet, d'un non lieu concernant les trois affaires de cambriolage.

DUNKERQUE

DUNKERQUE — Marins chinois attaqués par des matelots en bordée. — Un quartier-maître de la défense mobile et plusieurs matelots en bordée *ont attaqué, dans la rue des* Casernes-de-la-Marine, samedi soir, plusieurs marins chinois qui sortaient d'une maison close et les ont roués de coups.

Une patrouille cycliste attirée par les cris des jaunes, est arrivée et un des agresseurs a été arrêté.

GRAND-FORT-PHILIPPE. — Une bagarre s'est produite dans un cabaret du Grand-Fort-Philippe, tenu par le sieur Creton, entre des gendarmes qui venaient de dresser un procès-verbal au patron pour fermeture tardive et plusieurs consommateurs qui étaient ivres. L'un d'eux, Paul Mellist, a brutalement frappé à la figure le gendarme Allamiau et l'a outragé. Il sera d'objet de poursuites.

Les Fourrures de la Maison HIRSCH et Cie, à Bruxelles, ont une réputation de plus d'une génération. 4667

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Tué par une locomotive

Lundi, dans la matinée, M. Augustin Occre, 56 ans, cultivateur à Cambrain-Chatelain, a été écrasé par une locomotive, au passage à niveau de Vis-à-Marles, sur la ligne de Béthune à Saint-Pol.

Le sabotage continue dans la Région lensoise

Un poteau télégraphique dressé le long de la ligne de Lens à Frévent, non loin de l'arrêt de Bully, a été coupé. Il supportait des fils de l'Etat, de la Compagnie des mines de Liévin et de la Compagnie de tramways Lens-Frévent.

Mortel accident de tramway à Liévin

Lundi, à 9 h. ½ du soir, M. Alphonse Bocquet, 60 ans, mineur retraité, rue de l'Abreuvoir, montait la rue J.-B.-Deferner. Il arrivait en face du cabaret Deladière en même temps que le tramway. Une pierre manquait à la bordure du trottoir, le vieux mineur glissa et tomba si malheureusement qu'il s'abattit en travers de la voie. La locomotive du tramway l'atteignit à la tempe et à la poitrine. M. Bocquet, transporté chez M. Deladrière, rendit le dernier soupir peu après l'accident.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

(Section de Béthune)

Le comité de la section de Béthune de la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen* s'est réuni le 28 octobre 1910, au café Mallart. Après avoir discuté et arrêté les pourvoirs du délégué au Congrès national de la Ligue qui s'est tenu à Paris les 30 et 31 octobre et 1er novembre, elle a examiné diverses questions notamment la grève des cheminots et a voté l'ordre du jour suivant :

« La section de Béthune de la Ligue ferme le voeu que pour chaque cas de révocation soit examiné dans le plus large esprit de justice ; considérant que le droit de grève pour les travailleurs du chemin de fer n'est pas et ne peut pas être contesté dans l'état actuel de la législation ;

« Invite le comité central à intervenir auprès du gouvernement et du Parlement pour qu'ils agissent auprès des compagnies pour obtenir :

« 1° La réintégration des agents contre lesquels aucun fait délictueux n'a été relevé, le maintien de leur révocation constituant un acte d'arbitraire contre lequel la Ligue a le devoir de s'élever ;

« 2° Que toutes les révocations faisant l'objet d'un examen sérieux ;

« Compte sur la bienveillance du gouvernement à l'égard des travailleurs frappés injustement pour avoir exercé un droit ;

« Demande que ce vœu soit adressé d'urgence à toutes les sections de France et des colonies avec mission de l'étudier, de le discuter et d'envoyer leurs décisions dans un délai dont le minimum pourrait être fixé à un mois afin que le comité central puisse s'appuyer sur un vote unanime des sections ».

Un délégué de la C. G. T. conférencie à Lens

Mardi la section syndicale de Lens, profitant de la venue de M. Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., dans le bassin houillier du Pas-de-Calais, avait organisé une conférence salle de l'Alcazar.

La salle était aux deux tiers vide. M. Cordier constata les nombreuses absences et les expliqua par le mauvais temps et la fâcheuse coïncidence avec le jour de la Toussaint.

M. Cordier, délégué des mineurs à la C. G. T., présenta le secrétaire confédéral. Il passa en revue les desiderata des mineurs ainsi résumés : journée de huit heures, minimum de salaire, retraites meilleures. Il parla de la constitution du groupe parlementaire minier. Puis l'orateur traita la question de l'unité minière disant aux mineurs qu'ils devaient se serrer les coudes dans l'unique syndicat. Il prit la défense des dirigeants du vieux syndicat et des délégués de cette organisation ouvrière attaqués dans des articles parus dans le « Révolté » (Ancien journal l' « Action Syndicale »).

M. Broutchoux affirma ses bonnes intentions à l'égard de l'unité minière. Il déclara avoir beaucoup insisté auprès de ses camarades pour les faire venir au vieux syndicat de façon à lui donner une tendance plus avancée. Il critiqua des décisions de conseil d'administration, prit à partie M. Mées, secrétaire de la section de Lens, qui répondit à ses attaques.

M. Jouhaux, faisant allusion à la reconstitution de la Fédération Syndicale, demandait aux révolutionnaires non de se séparer des autres mineurs mais d'apporter l'apport de leur énergie au vieux syndicat. Il développa ses idées sur le syndicat, les Fédérations d'industrie, les Bourses du Travail et la C. G. T.

Commencée à midi et demi, la réunion ne prit fin qu'à 3 heures et demie. La salle s'était en partie vidée, par petits paquets, et peu nombreux furent les auditeurs qui entendirent et approuvèrent la lecture d'un ordre du jour contre les longues-coupes, la quinzaine de Sainte-Barbe, préconisant pour la voir supprimer le recours à la grève générale et blâmant le ministre Briand de son attitude pendant la grève des cheminots.

M. Mées présidait ayant comme assesseurs deux cheminots révoqués et comme secrétaire M. Romuald Pruvost, de Lens.

BETHUNE. — Une conférence sur la cherté de la vie a été faite, lundi, à 8 heures du soir, dans la salle des Mille-Colonnes, à la mairie, par M. Myrens, député de Boulogne-sur-Mer. La réunion était présidée par M. Briquet, député d'Arras, assisté de 4 cheminots révoqués. L'orateur a développé longuement son sujet et montré que la cherté toujours grandissante de la vie était surtout le fait des gros capitalistes, qui font la hausse et la baisse au mieux de leurs intérêts, sans souci des petits, des humbles, des ouvriers et des petits commerçants. Il a terminé en engageant les ouvriers à adhérer aux coopératives de production et de consommation. M. Myrens a été fort applaudi.

L'ordre du jour suivant a été voté :

« Les habitants de Béthune, réunis le 31 octobre 1910, au nombre de 300, salle des Mille-Colonnes, sous la présidence du citoyen Briquet, député, assistés des cheminots révoqués, après avoir entendu les déclarations du citoyen Briquet et la conférence éloquente et documentée du citoyen Myrens, député de Boulogne, les remercient de leur bonne propagande, constatent que la cherté de vivres et la spéculation sont la conséquence fatale de l'organisation capitaliste, décident de faire pression sur les pouvoirs publics pour les amener à prendre les mesures nécessaires et urgentes pour arrêter la spéculation, invitent le Conseil municipal de Béthune à établir le prix de la viande avec étiquettes par catégories, engagent les travailleurs à adhérer aux coopératives ouvrières ainsi qu'au parti socialiste et aux syndicats, lèvent la séance aux cris de : Vive la République sociale ! à bas les spéculateurs ! »

Une collecte pour les familles des cheminots révoqués a été faite à la sortie.

BÉTHUNE. — Des quatre murs du bâtiment qui a été détruit par un incendie, vendredi soir, à Béthune, chez M. Abel Pruvost, quincaillier et directeur d'un établissement de bains, trois se sont écroulés dimanche, à 5 h. 10 du matin. L'un des deux pignons est encore debout ; il n'a pas renversé cette nuit par le vent, un entrepreneur sera chargé de l'abattre le plus tôt possible.

LENS. — Chemin Mapol, des voleurs pénétrèrent par la fenêtre de la cuisine dans la maison de M. Alphonse Devienne, cabaretier. Ils enlevèrent une armoire et y prirent une boîte en bois contenant 435 francs.

—— Edouard Lancelin, 30 ans, condamné à 30 jours de prison pour coups et blessures, a été arrêté.

—— Deux paniers de harengs reconnus impropres à la consommation ont été saisis pour être enfouis.

CARVIN. — Mme Masquelier-Buys, cité de la Fosse n° 4 des mines d'Ostricourt, accuse son voisin, M. Pierre Cabarel, marchand de peaux, de lui avoir tué à coups de pierre dix-neuf poules et poulets depuis un an. L'inculpé nie. Des témoins se plaignent des mêmes agissements de sa part.

CAMBRIN. — Dimanche, vers 5 heures du matin, deux gendarmes ont arrêté, sur le territoire de Cambrin, un cycliste, Gustave Leroy, originaire de Nieppe, 31 ans, tourneur en métaux à la fosse n° 9 des mines de Béthune, demeurant à Annequin, qui était porteur de deux paquets contenant ensemble 17 kilos environ de morceaux de cuivre ramassés sur le carreau de la fosse et qu'il allait vendre à Armentières.

HOUCHIN. — Vendredi matin, pendant que Mme Louis Duhamel, cabaretière à Houchin, sur le chemin de Bethune, à 1.500 mètres de toute habitation, était partie au marché de Noeux, un malfaiteur est entré chez elle par la porte de la cour qui était restée ouverte, a brisé une vitre à la fenêtre de la cuisine et a pénétré dans le cabaret. Il a volé une somme de 100 francs.

MOLINGHEM. — Dimanche, vers 9 h. ½ du soir, pendant que des jeunes gens dansaient gaiement aux sons d'un piano automatique dans le cabaret tenu par M. Julien Dubrœucq, au lieu dit le « Tonkin », à Molinghem, quatre terrassiers belges qui étaient attablés ont, sans provocation, amené une scène de désordre. Ils se sont rués sur les danseurs et les ont frappés à coups de chaises. Tout le monde s'est enfui. Ferdinand Prince, 25 ans ; Augustin Joubert, 20 ans, et Jules Collier, ont été renversés et frappés avec brutalité. Les dégâts causés par les Belges sont évalués à une soixantaine de francs ; 8 chaises ont été démolies, 15 chopes brisées, un panneau de la porte d'entrée défoncé.

SAINT-OMER

AIRE-SUR-LA-LYS. — M. Jules Margez, cultivateur, a porté plainte à la gendarmerie contre Mlle Wattel *Louise*, sa servante, qui lui aurait pris divers effets estimés 16 fr.

PETITE CORRESPONDANCE

Hygiène et Médecine

G. D., à Roubaix. — Consultations gratuites, à l'hôpital Saint-Sauveur, pour les docteurs Lemaire et Ingelrans : mardi, jeudi et samedi, à neuf heures. — A l'hôpital de la Charité, par le docteur Combemale, tous les jours à dix heures.

Docteur Gnm.

SI VOUS VOULEZ
- Manger avec appétit,
- Réconforter votre sang,
- Combattre l'Anémie avec succès,
- Boire une Consommation agréable,

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de**

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les marchands-bouteilles.

Exiger plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçon. 926

Et, comme un long cri, un sanglot déchirant s'élève de cette foule pantelante.

— Ne pleurez pas. Après nous il en viendra d'autres... Racontez-leur... Racontez-leur bien !... et vive la Fr...

Une détonation roule... une salve de douze coups de feu qui arrêtent sur la bouche frémissante les derniers mots qui brûlaient ses lèvres.

Et aussitôt, sur un autre commandement, voilà que de toutes ces maisons s'élève une fumée où crépitent des flammes... une fumée qui sort par les fenêtres... bientôt par les interstices des toits...

Et puis voilà que les flammes s'allongent...

Elles montent... elles montent en tourbillonnant... Elles embrasent le village tout entier, elles gagnent déjà la maison commune et la vieille église...

Pendant que là-haut, sur la colline de Rochaigné, le château s'embrase aussi par tous ses pavillons à la fois...

Oh ! la guerre !... la guerre abominable !..

Bientôt les pavillons du château sont d'immenses brasiers qui s'élèvent dans le ciel obscurci des colonnes de flammes mêlées à des torrents de fumée incandescente...

Là, s'écroule avec un bruit d'explosion le clocher de l'église...

Là, s'effondre le toit de la mairie en soulevant des milliers de flammèches rouges... Tout ce qui reste encore des archives, des registres de l'état civil, de ce qui était la désignation, la garantie, la caution publique des citoyens, de leur identité, de leur fortune...

Tout ce qui achève de s'anéantir dans ce brasier furieux !

Et quand, deux heures après, les bataillons prussiens ont déjà repris leur marche en avant sur la terre française, il n'y a plus, sur ce qui fut la place de la Bussière, que des débris charbonneux, rouges et fumant encore.

Et les femmes, — sans asile et sans pain, — prient autour de ce mort qu'on va conduire à sa dernière demeure : celle que les vainqueurs n'ont pas pu brûler, car elle est creusée dans la terre froide et profonde...

. . . . . .

Et la petite créature que sa mère confiante et résolue, emporte sur les routes détournées où, peut-être, elle ne rencontrera pas d'Allemands... la petite créature qui s'appelait déjà Gilberte de Rochaigné n'a plus de père... n'a plus de nom...

Comme au moment de sa naissance... ah ! bien plus implacablement encore à présent, elle est condamnée : toute sa vie elle portera, elle pourra porter que le nom de sa mère... ce nom qui, pour l'enfant sans père, sera déjà une première injure... un premier opprobre.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

La suprême épreuve

I

Aux Folies-Nouvelles

Sur le boulevard de Strasbourg, il y avait, en cette année 1870, un café-concert très connu des Parisiens à une époque où ils savaient pas encore les énormes music-hall qui, peu à peu, ont détourné vers leurs scènes, leurs ballets, leurs immenses promenoirs surtout, la clientèle des oisifs et des gens qui font la fête.

On se souvient peut-être encore de ces « Folies-Nouvelles », — un peu plus loin que l'Eldorado, — où les affiches à transparents et les rampes à gaz contournées en enseignes flamboyantes faisaient de leur mieux, pour attirer un public obéissant volontiers à ces tapageuses attractions.

Cela s'ouvrait sur le boulevard par un immense vestibule organisé, le soir, en contrôle.

Il était flanqué, à droite, d'une buvette ouverte aussi pendant le jour sous le nom attractif de « Café des Artistes » — à gauche de la loge du concierge donnant à la fois sur la rue et sur le vestibule.

On entrait, par le contrôle, dans une salle immense dont les bas côtés s'encombraient de centaines de petites tables rondes — et qu'entouraient trois rangs de galeries.

Au rez-de-chaussée, cette salle avait, comme encadrement, une guirlande de loges-baignoires dont les profondeurs pouvaient, au besoin, être rendues plus mystérieuses par des jeux d'écran dont usait fréquemment la clientèle de ces places considérées avec un mélange de moquerie et d'envie par le public des galeries supérieures.

Contre l'orchestre, cinq ou six rangs de fauteuils plus confortables que les chaises et les tabourets du parquet et des bas-côtés.

Au fond la scène, assez petite, avec, de chaque côté, une porte communiquant avec la salle. En somme, la disposition ordinaire des cafés-concerts de ce temps-là.

Le matin, tout cela était vide, poussiéreux, pleins d'odeurs fades et de courants d'air — pendant que les garçons époussetaient la salle. — Après quoi, jusqu'aux répétitions de l'après-midi, il n'y avait de mouvement et de vie, aux Folies-Nouvelles, que dans la loge du concierge.

De la concierge, plutôt : madame Cavalier, *madame Olympe, comme disaient plus familièrement les gens de la maison.*

Car c'était une autorité, aux Folies, madame Olympe.

Il y a longtemps qu'elle y occupait ce poste de confiance.

Elle y était arrivée le même jour que le directeur actuel, M. Bourguignon — le père Bourguignon — un petit homme replet, tortueux, avec des yeux de chat — joyial et *farceur* — un *nègre*, si on peut appeler ainsi ceux qui font la traite des blancs et des blanches — et qui avait, pour bien vendre sa limonade et son charivari, besoin d'un cerbère sur lequel il pût absolument compter.

Il l'avait trouvé en Olympe Cavalier, à laquelle le liaient des mystères dont nul n'avait jamais entièrement sondé les ténèbres.

Ce qu'on savait vaguement, c'est qu'un jour, Olympe, toute jeune, toute jolie, avait fait connaissance, à Bar-le-Duc, avec un beau garçon, un cabot de concert qui s'était — il n'y a pas à dire non, — marié avec elle — puisqu'il lui avait donné son nom. Cavalier » en même temps qu'il lui avait laissé une preuve vivante de son amour : un petit gosse qui s'appelait très légitimement aussi Théodore Cavalier.

Albéric Cavalier — le père — était baryton et bel homme.

Olympe, à Bar-le-Duc, apprenait le métier de couturière. Albéric chantait dans un café-concert.

Ç'avait été le vieux roman de la séduction *de la petite campagnarde — qui a de quoi* — par un bellâtre pris lui-même d'une foucade de désir pour une belle fille, aventureuse, amoureuse et enchaînée à cette idée de courir le monde en compagnie d'un beau garçon qui lui a mis le sang en fièvre.

Elle était orpheline. Ses parents lui avaient laissé une modeste aisance. Elle n'avait d'autre parenté qu'un frère soldat en Afrique.

Ce frère, à vrai dire, n'était pas précisément d'humeur commode.

Si Olympe trouvait son baryton le plus délicieux fiancé du monde, Grégoire Lemaître avait sur cet artiste un avis diamétralement opposé.

Et, cet avis, il l'avait donné, catégorique.

A la lettre où elle lui apprenait son projet de mariage avec Albéric Cavalier, il avait sèchement répondu que si elle faisait cette folie, jamais il ne la lui pardonnerait.

Comme on s'en doute, elle avait passé outre : elle était amoureuse.

Et la lune de miel avait duré à peu près autant que le petit héritage d'Olympe.

Mais les dents blanches d'Albéric avaient vite croqué les écus de la petite paysanne.

Que ce jeune n'avait plus été une mine d'or, sa femme lui était devenue une gêne — et, comme on dit aux pays, la belle fille s'était bien vite aperçue qu'elle avait mangé son pain blanc le premier.

Ils étaient, en ce moment, à Châlons, où Albéric révolutionnait les habituées du bouibui dont il était l'étoile.

Olympe, jalouse, ulcérée, ne le voyait guère que pour en recevoir des rebuffades — des menaces — des coups à l'occasion... et ce qui la crucifiait peut-être encore plus cruellement, — des réponses comme celles-ci, lorsque, à bout d'expédients, elle lui demandait un peu d'argent pour payer quelque dette trop criarde :

— Une femme intelligente ne rase pas son homme à lui réclamer de la monnaie... Elle en trouve...

Et c'est alors que Cavalier, un beau jour, sans tambour ni trompette, décampa de Châlons, en oubliant de donner sa future adresse à Olympe.

De telle sorte que plus jamais on ne le revit dans la maison d'où il avait eu soin d'emporter toute sa garde-robe dans sa malle, — et où il avait laissé que sa femme et son enfant.

On apprit dans la suite, — mais bien plus tard, — qu'il était allé rejoindre une chanteuse partie du café quelques jours avant lui — et qu'il avait trépassé dans l'Amérique du Sud, — trépassé d'une mort sanglante à la suite d'une autre algarade amoureuse...

Donc, quand il disparut de Châlons, Olympe se trouva sur le pavé — avec deux gosses.

Elle était brouillée sans rémission avec son frère, qui lui avait prédit où la mènerait le cabotin sans feu ni lieu, et qui avait dûment ajouté :

— Je ne te connais pas, ne viens pas mendier à ma porte, parce qu'elle restera fermée.

Alors... que faire !...

Elle avait perdu l'habitude et le goût du travail.

Et puis... où aller gagner son pain noir et celui de son petit ?...

Fallait-il, elle et son gosse, crever de misère et de faim ?...

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVET

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, rue Nationale, Lille